

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**  
Séance du 7 juillet 2025**DÉLIBÉRATION n°2025-65**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 7 juillet 2025 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 27 juin 2025.

**Point de l'ordre du jour :**

5.1. Utilisation d'emplois d'enseignants-chercheurs et d'enseignants vacants à la rentrée 2025

.....

Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts de l'université de Tours,  
Vu les délibérations n°2024-96 et n°2025-35 du conseil d'administration,  
Vu l'avis du conseil académique du 1<sup>er</sup> juillet 2025,  
Vu l'avis du comité social d'administration du 3 juillet 2025,

**Exposé de la décision :**

Depuis l'approbation, par les délibérations susvisées, de l'utilisation des emplois d'enseignants-chercheurs et d'enseignants vacants à la rentrée 2025, un certain nombre d'emplois supplémentaires ont été déclarés vacants, notamment suite aux processus de recrutement. Le conseil d'administration doit approuver les propositions d'utilisation formulées pour la rentrée 2025.

**Proposition de décision soumise au conseil :**

- approbation des propositions d'utilisation des emplois d'enseignants-chercheurs et d'enseignants vacants à la rentrée 2025, conformément au document joint à la présente délibération.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :**

<b>Nombre de membres constituant le conseil : 36</b>	<b>DÉCOMPTE DE VOIX</b>
<b>Nombre de membres en exercice : 36</b>	Abstentions : 6
<b>Quorum : 18</b>	Votants : 27
Membres présents : 24	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 9	<b>Votes exprimés : 27</b>
<b>Total des membres présents et représentés : 33</b>	<b>Majorité requise : 14</b>
	<b>Pour : 27</b>
	Contre : 0

**Pièce jointe :**

- tableau des propositions d'utilisation des emplois vacants à la rentrée 2025.

Fait à Tours,

[SignatureField#1]

